



Participez à la refondation d'ARTIS pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

CONTEXTE

Dans un contexte de recomposition territoriale et économique inédit, le secteur des arts vivants est mis aux défis de transitions urgentes : écologique, démocratique et numérique. Il est aussi face à de nombreuses questions autour de la production, de la diffusion et de l'accès aux œuvres et aux langages artistiques.

Afin de l'accompagner dans ces nouveaux enjeux, ARTIS - Le lab a décidé de développer une démarche de concertation pour établir une nouvelle gouvernance effective, participative et partagée de son projet.

Ce processus de co-construction doit permettre aux usagers et aux différents partenaires d'ARTIS de se réapproprier cet outil régional et de faire évoluer ses activités.

Les Ateliers (agenda ci-dessous) représente un acte re-fondateur pour l'association régionale qui souhaite remettre sa destinée dans les mains des acteurs professionnels du spectacle vivant, en Bourgogne Franche Comté.

DÉMARCHE

Le bureau et le directeur de l'association, appuyé par l'équipe ont été missionnés pour mettre en œuvre ce changement.

Pour consolider cette démarche et y associer les professionnels dès ses prémices, ARTIS organise une concertation régionale avec les acteurs du territoire pour mettre en discussion l'évolution du projet d'ARTIS et de sa gouvernance.

L'ensemble du processus est organisé en 6 temps entre mai et octobre 2021.

DÉROULÉ DU PROCESSUS

Une consultante expérimentée, Pascale Bonniel-Chalier - La terre est ronde, a été choisie pour accompagner ce travail, apporter un regard neutre dans le dialogue avec les acteurs et affiner la stratégie de mise en œuvre. Elle a été contactée au regard de son expérience dans le domaine des agences du spectacle vivant, sa connaissance des enjeux culturels de territoire et sa capacité d'animation de telles concertations.

L'équipe mène l'ensemble de travail sous la responsabilité du bureau de l'association.

TEMPS 1

Mai - juin 2021

Mettre en place des concertations avec les acteurs concernés en région pour mieux qualifier les besoins, en déduire des axes de projets et échanger sur une modalité de gouvernance permettant d'organiser une réponse apportée par ARTIS aux problématiques énoncées.

TEMPS 2

Juillet - août 2021

- ▶ Restitution des ateliers,
- ▶ Réexaminer les hypothèses de gouvernance et en ajuster une,
- ▶ Rédaction d'un document de synthèse et diffusion de celui-ci.

TEMPS 3

Août - septembre 2021

Travail mené avec un panel réduit d'acteurs représentatifs et diversifiés (territoires, nature de projets, taille, missions)

- ▶ Temps d'échanges sur les hypothèses posées lors du temps 2,
- ▶ Recherche d'un consensus sur les grands axes du projet et le design de la gouvernance,
- ▶ Écriture des nouveaux statuts pour une version définitive en vue du vote prévu en Assemblée Générale Extraordinaire.

TEMPS 4

Octobre 2021

- ▶ Vote des statuts par l'actuelle Assemblée Générale Extraordinaire,
- ▶ Définition d'une stratégie d'adhésion et lancement de la campagne d'adhésion.

TEMPS 5

14 décembre 2021

- ▶ Mise en place de la nouvelle gouvernance.

TEMPS 6

2022

- ▶ Travail développé sur le projet et travail avec les financeurs.